

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2024 – DST-34

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

PROGRAMME D'AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 du mois de décembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni pour la 2^{ème} fois à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
1	DAVID	Pierre-Emile	X				HOUBLON	Christine				
2	LOUIS-MARIE	Annie		X			CELIGNY	Jean-Luc				
3	DELTA	Edouard		X			BELIA	Georges				
4	BERAL	Olga		X			ELEORE	Jean-Pierre				
5	EUSTACHE	Fred	X				CHALUS	Ary				
6	MOUSSE	Tony	X				BERNADOTTE	Denis				
7	BABEL	Francis	X				LICIUS	Romain				
8	FAIRFORT	Éric		X			BABEL	Fred				
9	ATALLAH	André		X			ISSA	Jean-François				
10	PETRO	Sonia		X			REJON	Philippe				
11	ABELLI	Thierry		X			COËZY	Georget				
12	ABSALON	Kévin		X			SIBA	Denise				
13	ZOZO	Gaby		X			DORVILLE	Murielle	X			
14	JOSPITRE	Christian		X			BALON	David				
15	OPET	Ghislaine		X			PHILETAS	Christina				
16	VALLUET	Anselme		X			MOUILA	Gladys				
17	ROBIN	Sabrina		X			SAINT-AURET	Sylvette				
18	DESIREE	Pierre		X			ROSEAU	Fabrice				
19	FRAIR	Jules		X			BORDELAIS	Félicien				
20	JEANNE	Ghyslaine		X			BEAUPERTHUY	Emmery				
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X			DI RUGGIERO	Patrick				
22	POMPILIUS	Anaïs		X			DI RUGGIERO	Nicole				
23	EMMANUEL	Félix		X			SAHAI	Serge				
24	BROCHANT	Patrick		X			TARER	Philippe				
25	MARICEL	Arthur		X			SAPOTILLE	Jocelyn				
26	COMBES	Yvon		X			BEAUZOR	Lucien				
27	MAES	Jean-Claude		X			ETZOL	Maryse				
28	NAVIS	François		X			TOTO	Joel				
29	MANNE	Éric	X				DANQUIN	Alberte				
30	BONTE	Jean-Louis	X				EMMANUEL	Anaïs				
31	DULAC	Daniel	X				PELAGE	Patrick				
32	ARMOUGOM	Betty		X			LOQUES	Rose-Marie				

	TITULAIRES		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	SUPPLEANTS		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLEQUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre		X	BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		X	NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe		X	DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy	X		MAURIELLO	Edmée		
49	ABELA	Jean-Marie		X	PARSHAD	Alain		
50	ALBERT	Richard		X	VEYRIER	Didier		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme		
52	PETIT	André		X	BEAUJOUR	M. Dany		
53	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme		
54	PROCIDA	Gérard		X	AZINCOURT	Allan		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain		X	LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Éric LATCHOUMANIN

PROGRAMME D'AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE

Conformément au contrat de concession, le Sy.MEG est maître d'ouvrage des travaux d'extension et de renforcement du réseau de distribution de l'électricité en zone rurale.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire et de la mise en cohérence des enjeux en matière d'habitat, de mobilité, d'activité économique les collectivités en charge d'urbanisme mettent en œuvre le Plan Local d'Urbanisme ce, conformément au code de l'urbanisme.

Pour accompagner ce développement du territoire de façon concertée, le Sy.MEG propose dans le cadre de ses missions la constitution d'un programme pluriannuel de travaux financé par le FACE (Fonds d'amortissement des charges d'électrification).

Ce programme comprend des projets visant d'une part, à améliorer la qualité de l'électricité distribuée aux abonnés et, d'autre part, à prévoir à l'extension du réseau de distribution publique. Ainsi les opérations peuvent comprendre la création de réseau haute tension (HTA), la construction de postes de transformation ainsi que des extensions du réseau basse tension en souterrain sauf contrainte technique.

Ces travaux sont réalisés uniquement dans des zones identifiées par la commune comme urbanisées ou, en cours d'urbanisation, et se limiteront au domaine public.

PROGRAMME D'AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de l'énergie

Vu le Code de l'urbanisme dans ses articles L.110 et L.121-1

Vu l'article 7 de la loi n° 2011-1978 de finances rectificative pour 2011 du 28 décembre 2011 relatif à la création d'un compte d'affectation spéciale (CAS) pour le « Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale » (FACE)

Vu la délibération N° DEL-2021-DST-16 du comité syndical du vendredi 07 mai 2021 relatif à l'approbation d'un nouveau barème de raccordement

Vu la délibération N° DEL-2024-DST-16 du comité syndical du vendredi 14 juin 2024 relatif à la systématisation des extensions en souterrains

Considérant les sollicitations des communes de Anse Bertrand, de Gourbeyre, de Goyave, de Morne-à-l'Eau, de Petit-Canal, de Pointe-Noire, de Port-Louis, de Saint-François, de Terre de Bas et de Vieux-Habitants,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	16
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : d'autoriser le Président à prendre toutes les dispositions relatives à la constitution d'un programme de travaux d'aide à l'électrification rurale à destination des communes volontaires.

Article 1 : de mobiliser les ressources disponibles au financement de ces travaux.

Article 1 : d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la constitution de ce programme d'aide à l'électrification rurale.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le lundi 23 décembre 2024
Président
DULAC Daniel



**ANNEXE A LA DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 6 DECEMBRE 2024**

Liste des projets liés à l'aide à l'électrification rurale			
Communes	Adresse du site	Montant estimatif des travaux en technique aérienne	Montant estimatif des travaux en technique souterraine
ANSE BERTRAND	Rue dite Lucile Anonyme/Catalina-Massioux	26 100 €	40 500 €
	Impasse CERITO-Campêche		15 100 €
	Route de Bébian-Guéry	26 100 €	50 100 €
	Rue des Crécerelles-	40 500 €	83 300 €
GOURBEYRE	Rue Thomas LEPREUX		23 900 €
	Rue des archives	25 700 €	51 300 €
	Rue du Chemin de Moscou	25 700 €	44 000 €
	Route de SCHAEFFER	23 000 €	46 300 €
	Route de Denisse	44 800 €	95 600 €
	Route de Grande Ravine	20 000 €	38 500 €
	Route de Gillardin		8 600 €
	Secteur Saint-Charles/Blanchet	20 500 €	49 500 €
GOYAVE	Chemin de la ferme	15 000 €	27 100 €
	Moreau	31 000 €	27 100 €
	Boulevard Delgrès	17 400 €	27 100 €
MORNE A L'EAU	Rue Abdon SAMAN	15 400 €	30 700 €
	Chemin de Panga	16 200 €	22 600 €
	Impasse derrière chemin de Panga	14 000 €	22 600 €
	Chemin de Blain	18 600 €	36 600 €
	Impasse Thomaseau	14 000 €	22 600 €
	Impasse Eliezer	17 000 €	22 600 €
	Impasse Paradis	10 000 €	11 300 €
	Impasse de la Savane	17 000 €	22 600 €
	Impasse Capitaine	24 800 €	40 100 €
	Impasse Poissette	16 800 €	30 100 €
	Impasse Château d'Eau	18 100 €	25 100 €
	Chemin Jean-Baptiste CESTAC	21 400 €	39 600 €
	Chemin de Bonne Terre	13 600 €	18 900 €
	Impasse près de route de Marchand	18 900 €	28 800 €
Chemin de Labatte – Rue Man-Fi Labatte	6 500 €	6 900 €	

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 6 DECEMBRE 2024**

Liste des projets liés à l'aide à l'électrification rurale			
MORNE A L'EAU	Près du chemin de Jabrun – Voie sur chemin Ernest Carindo-Ilin	24 800 €	45 100 €
	Chemin de la Balade Forestière	6 500 €	6 900 €
PETIT CANAL	Section DELISLE-Boulevard Domaine Delisle	35 000 €	62 600 €
	Section Lagarde	205 000 €	235 000 €
	Section Moreau	62 000 €	106 500 €
POINTE NOIRE	Section Les Plaines – Chemin de Réduit - Chemin Millard	6 900 €	8 100 €
	Section Baillargent – Rue Saint-Phy Guillaume	138 000 €	220 000 €
PORT LOUIS	Section Pelletan – Rue Eucher Nice	10 100 €	22 500 €
	Section Belin – Rue Toussaint LOUVERTURE	6 800 €	5 500 €
	Section Goguette – Servitude	11 500 €	16 800 €
	Section Bellevue – Chemin du contournement	22 000 €	41 800 €
	Route de Monroc	560 000 €	670 000 €
TERRE DE BAS	Rue des Goyaviers		55 000 €
VIEUX HABITANTS	Route de Vanibel Chemin Fond Gammes - RENF	92 000 €	
	Route de Vanibel Chemin Fond Gammes - EXTT	376 000 €	
	Route de Tarare Chemin de Beauvallon - RENF	67 000 €	
	Route de Tarare Chemin de Beauvallon - EXT	157 000 €	
	Route de Grande Ravine /Monrepos Route de Beaugendre (domaine privé)		
	Chemin de Monrepos - RENF	102 000 €	
	Chemin de Monrepos - EXT	268 000 €	
	TOTAL		2 708 700 €